



MUNICIPALITÉ DE BERRY

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BERRY 2025-2026-2027

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Berry a été déposé et ledit rôle sera à son **deuxième exercice financier**. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité, 274 route 399, durant les heures régulières, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet, peut déposer à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel suit un évènement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
 - M.R.C. d'Abitibi
 - 582, 10^e Avenue Ouest
 - Amos (Québec) J9T 1X3
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci — dessus indiqué ou sur le site web de la MRC Abitibi, à l'adresse suivante : <https://mrcabitibi.qc.ca/file=12813>
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement en vigueur et applicable à l'unité d'évaluation par la demande.

Donné à Berry, ce 23^e jour de septembre 2025.

Marie-Ève Strzelec DMA

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420 du code municipal)

Je, soussignée, Marie-Ève Strzelec, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Berry résidant à Berry certifie sous mon serment que j'ai publié l'avis ci-annexé en respectant les modalités de publication prévue au règlement # 175. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23^e jour de septembre 2025.

Marie-Ève Strzelec DMA,

Directrice générale et greffière-trésorière